

**Assemblée générale**

Distr. générale
25 novembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session
Point 15 de l'ordre du jour
Question de Palestine

**Lettre datée du 21 novembre 2005, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Président du Comité
pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien**

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu une lettre, datée du 5 août 2005, adressée au Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien par le Représentant Permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, Fermin Toro Jiménez, me faisant part du souhait de son pays de participer, en qualité d'observateur, aux travaux du Comité (voir annexe).

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, à sa 289^e séance, tenue le 10 novembre 2005, a approuvé cette demande de la République bolivarienne du Venezuela et s'est félicité de ce que ce pays participe, en qualité d'observateur, à ses travaux.

À la lumière de ce qui précède, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 15 de l'ordre du jour.

Le Président du Comité pour l'exercice
des droits inaliénables du peuple palestinien
(*Signé*) Paul **Badji**



Annexe

[Original : espagnol]

Au nom de la République bolivarienne du Venezuela, j'ai l'honneur de solliciter par la présente la participation de mon pays, en qualité d'observateur, aux travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

L'Ambassadeur,
Représentant Permanent
(*Signé*) Fermin **Toro Jiménez**
